



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada**
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Nettoyage de fenêtres extérieure	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6837-164060/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W6837-164060	Date 2016-09-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-249-7016	
File No. - N° de dossier VIC-5-38254 (249)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-09-26	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cress, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur vic249
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-8442 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE PO Box 17000 Stn Forces Victoria BC V9A 7N2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet amendement 004 est porté à ajouter le document français dans l'amendement 003 et d'apporter des modifications supplémentaires au document d'invitation comme suit:

La présente modification à l'invitation à soumissionner vise à reporter la date de clôture, à apporter les changements ci-dessous au document de l'invitation et à répondre aux questions d'un soumissionnaire potentiel. On s'attend à ce qu'une deuxième visite des lieux obligatoire sera organisée à une date ultérieure. De plus amples renseignements suivront dans une modification subséquente.

Au-dessous PARTIE 2 – 2.1 :

SUPPRIMER : 4e paragraphe DANS SON ENSEMBLE.

INSÉRER :

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 120 jours

Insérer : 240 jours

À la page couverture de l'invitation

SUPPRIMER : L'invitation prend fin à 02:00 PM le 2016-08-30 (HAD)

INSÉRER : L'invitation prend fin à 02:00 PM le 2016-09-26 (HAD)

À la page 4 de 28, sous la rubrique 1.2, Sommaire

SUPPRIMER : ENTIÈREMENT le deuxième paragraphe.

INSÉRER LE PARAGRAPHE SUIVANT :

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du date d'émission de l'offre à commandes au 31 octobre 2018, avec des options de prolongation de deux périodes supplémentaires d'un an.

A la page 8 de 25:

SUPPRIMER: 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires DANS SON ENSEMBLE.

INSÉRER:

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires – À LA CLÔTURE DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER

Si l'une des exigences obligatoires suivantes n'est pas respectée à la date de clôture de l'invitation à soumissionner, la proposition sera jugée irrecevable et rejetée d'emblée.

- 1) Certificat d'indemnisation des accidents de travail – Lettre d'attestation de la régularité

Le soumissionnaire doit avoir un compte en règle auprès de la commission des accidents du travail de la province ou du territoire concerné.

Le soumissionnaire doit fournir un certificat ou une lettre de la commission des accidents du travail applicables confirmant que son dossier est en règle.

4.1.1.2 Critères techniques obligatoires – AVANT ATTRIBUTION DU OFFRE À COMMANDES

Ces exigences doivent être satisfaites avant l'établissement d'une offre à commandes. Le fait de ne pas se conformer à l'une ou à l'autre de ces exigences obligatoires rend l'offre irrecevable et elle ne sera pas prise en considération. Pour que votre offre soit jugée recevable, vous devez respecter les conditions suivantes dans les trois (3) jours suivant une demande du responsable de l'offre à commandes.

- 1) Le soumissionnaire doit fournir un plan de protection contre les chutes, y compris des instructions sur la manière d'utiliser les dispositifs de protection contre les chutes et les procédures à suivre avant de pouvoir exécuter un travail comportant un risque de chute, conformément à ce qui est défini dans le document (disponible en anglais seulement) *WorkSafe BC, Occupational Health and Safety Regulations, Part 11 - Fall Protection, 11.2 - Obligation to Use Fall Protection*, paragraphe (6).

À la page 12 sur 28

SUPPRIMER: 7.4.1. Période de l'offre à commandes DANS SON ENSEMBLE.

INSÉRER:

7.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du date d'émission de l'offre à commandes au 31 octobre 2018.

SUPPRIMER: 7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes DANS SON ENSEMBLE.

INSÉRER:

7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes d'un an supplémentaires, à partir du 01 octobre 2018 jusqu'au 30 septembre 2019 et du 01 octobre 2019 au 30 septembre à 2020, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

Aux pages 19 à 21 sur 28

SUPPRIMER : ENTIÈREMENT l'annexe B.

REPLACER PAR L'ANNEXE SUIVANTE :

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6837-164060/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
VIC-5-58234

Amd. No. - N° de la modif.
003
 File No. - N° du dossier
W6837-164060

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic249
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEX "B" – BASIS OF PAYMENT

Base de tarification :

- Les prix de lot fermes doivent être indiqués en dollars canadiens, droits de douane et taxe d'accise inclus.
- La TPS est exclue des prix de lot fermes. La TPS sera ajoutée sur une ligne distincte de toute facture produite à la suite d'un contrat subséquent.
- Les prix indiqués doivent inclure l'ensemble de la main-d'œuvre, du matériel, des outils, de l'équipement et de la supervision, ainsi que les frais généraux, de transport, de déplacement et de subsistance, nécessaires à la réalisation des travaux. Aucuns autres frais ne seront autorisés. Aucun frais de location ne sera remboursé pour l'équipement ou les outils liés au corps de métier.

Périodes d'établissement des prix :

- Année 1 (période du contrat) : de la date d'attribution de l'offre à commandés au 31 août 2017
 Année 2 (période du contrat) : du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018
 Année 3 (période du contrat) : du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019
 Année 4 (période d'option) : du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (OPTION DU CANADA)
 Année 5 (période d'option) : du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 (OPTION DU CANADA)

SECTION 1 – Nettoyage de fenêtres extérieures, conformément à l'Énoncé des travaux à l'annexe A.

Fournir un prix de lot ferme tout compris par nettoyage indiqué ci-après :

Numéro du bâtiment	Utilisation estimative annuelle (n ombre de nettoyages) par année	Prix de lot ferme tout compris par nettoyage Période du contrat (ANNÉE 1)	Prix de lot ferme tout compris par nettoyage Période du contrat (ANNÉE 2)	Prix de lot ferme tout compris par nettoyage Période d'option (ANNÉE 3) (OPTION DU CANADA)	Prix de lot ferme tout compris par nettoyage Période d'option (ANNÉE 4) (OPTION DU CANADA)	Prix calculé A * (B + C + D + E)
	A	B	C	D	E	A * (B + C + D + E)
Manège militaire de Bay Street 715, rue Bay, Victoria	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
C. Ashton 724, chemin	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6837-164060/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
VIC-5-58234

Amd. No. - N° de la modif.
003
 File No. - N° du dossier
W6837-164060

Buyer ID - Id de l'acheteur
vic249
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Vanalman, Victoria	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NCSM Malahat 20, rue Huron, Victoria	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Col 218	2	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Col 220	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
DY 100	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
DY 101	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
DY 250	2	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
DY 262	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 2	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 5	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 34	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 88	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 123	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 124	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
NAD 141	2	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
PAT BAY 126, à côté de l'aéroport de Victoria	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
SH 571	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
SH 585	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
SH 586	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
WP 1094	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
WP 1367	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
WP 1372	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
WP 1373	1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
PRIX TOTAL ÉVALUÉ (Section 1) :						\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6837-164060/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
VIC-5-58234

Amd. No. - N° de la modif.
003
 File No. - N° du dossier
W6837-164060

Buyer ID - Id de l'acheteur
VIC249
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

SECTION 2

Soumettre un taux horaire ferme pour nettoyer d'autres surfaces habituellement liées au nettoyage de fenêtres, comme des puits de lumière, des auvents ou des grillages de sûreté, ou le nettoyage sous pression des trottoirs et des bâtiments aux points de livraisons indiqués aux présentes.

Utilisation estimative annuelle	TAUX HORAIRE FERME Période du contrat (ANNÉE 1)	TAUX HORAIRE FERME Période du contrat (ANNÉE 2)	TAUX HORAIRE FERME Période d'option (ANNÉE 3) (OPTION DU CANADA)	TAUX HORAIRE FERME Période d'option (ANNÉE 4) (OPTION DU CANADA)	PRIX CALCULÉ
A 500 hours	B \$/h	C \$/h	D \$/h	E \$/h	A * (B + C + D + E) \$ \$
PRIX TOTAL ÉVALUÉ (Section 2):					\$

Indiquer le nombre minimum d'heures facturées, le cas échéant : _____

Prix évalué

PRIX TOTAL ÉVALUÉ (Section 1) – TOUTES LES ANNÉES :	_____ \$
PRIX TOTAL ÉVALUÉ (Section 2) – TOUTES LES ANNÉES :	_____ \$
PRIX GLOBAL ÉVALUÉ :	_____ \$

Voici les réponses aux questions d'un soumissionnaire potentiel :

QUESTION 1 : Pouvez-vous préciser l'aire des bâtiments NAD 141 et Pat Bay 126 (près de l'aéroport) qui ne sont pas indiqués dans la DP?

RÉPONSE 1 : Nous n'avons pas l'air de ces bâtiments, puisqu'ils n'étaient pas terminés lorsque les renseignements ont été recueillis. Nous allons nous renseigner et nous diffuserons l'information lorsqu'elle sera disponible.

QUESTION 2 : Pouvez-vous préciser la méthode de nettoyage des fenêtres privilégiée : l'utilisation d'un tucker pole ou à la main? Nous proposons d'utiliser un nouveau système de tucker pole qui est supérieur aux systèmes traditionnels. Pouvez-vous confirmer que nous pouvons utiliser ce système plutôt que d'utiliser des monte-charges pour nettoyer les zones en hauteur?

RÉPONSE 2 : Nous n'avons pas nécessairement une préférence concernant la méthode utilisée; pourvu que celle-ci respecte les règlements de WorkSafe BC et les autres réglementations relatives à la santé et à la sécurité pertinentes. L'entrepreneur peut utiliser le nouveau système de tucker pole, pourvu qu'il permette de bien nettoyer les fenêtres. Toutefois, nous croyons que certaines zones très hautes nécessiteront un monte-charge.

QUESTION 3 : Pouvons-nous entreposer notre équipement et nos monte-charges à l'un des sites?

RÉPONSE 3 : Si l'entrepreneur nettoie les fenêtres d'un ou plusieurs bâtiments et qu'il a besoin d'entreposer un monte-charge sur les lieux, nous nous organiserons pour qu'il puisse le faire sur la Base. Pour ce qui est des plus petites pièces d'équipement à main, il serait préférable que l'entrepreneur les rapporte à la fin de la journée, puisque de l'espace supplémentaire pourrait ne pas être disponible pour les entreposer. S'il y a de l'espace disponible, nous travaillerons avec l'entrepreneur et l'occupant du bâtiment. Nous nous efforcerons de fournir l'alimentation en électricité et en eau pour l'entrepreneur.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.